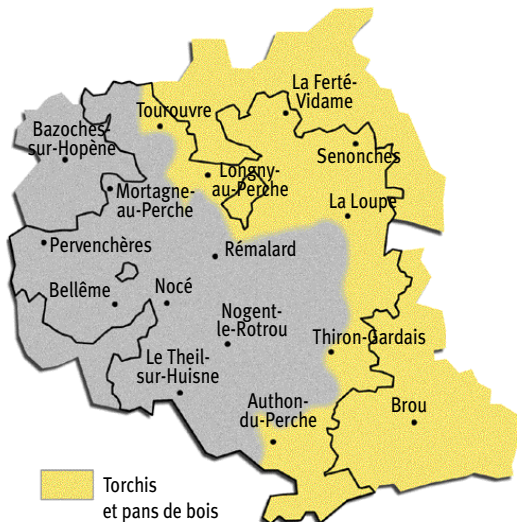


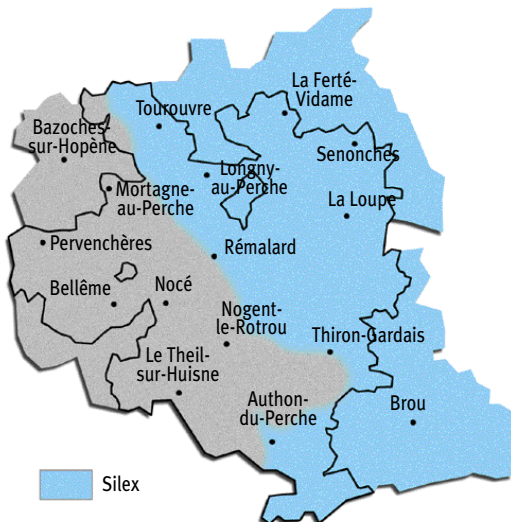
RÉPARTITION DES MATÉRIAUX DU PERCHE

cartes indicatives

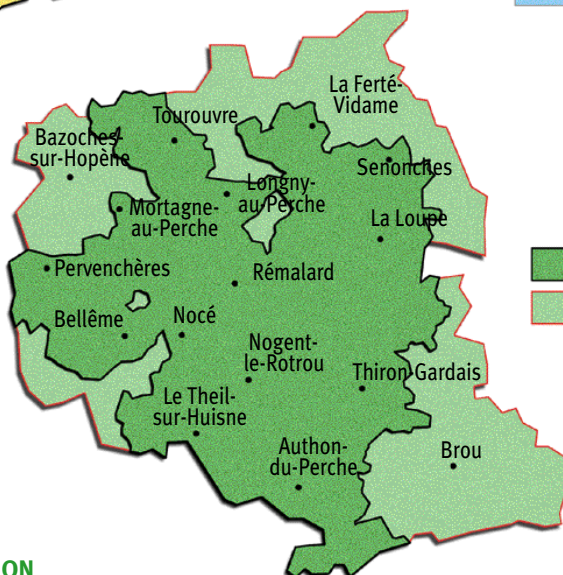
ZONE D'UTILISATION DU TORCHIS ET PANS DE BOIS



ZONE D'UTILISATION DU SILEX

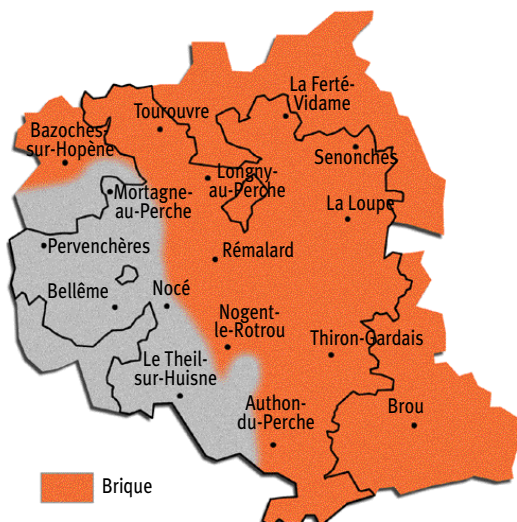


PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE D'UTILISATION DES MATÉRIAUX

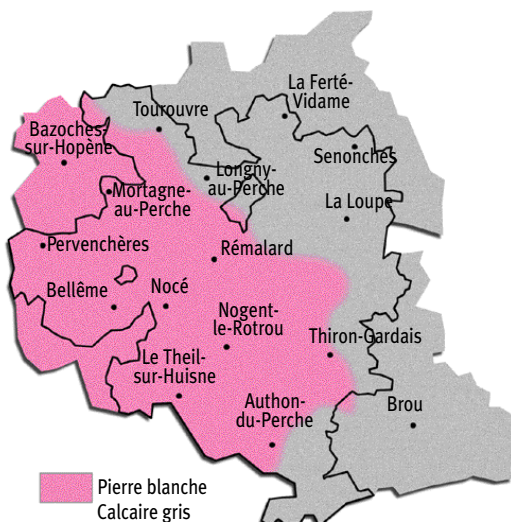


■ Parc naturel régional du Perche
■ Perche

ZONE D'UTILISATION DE LA BRIQUE



ZONE D'UTILISATION DE LA PIERRE BLANCHE ET DU CALCAIRE GRIS OU JAUNE



Document réalisé d'après :
la carte CAUE 28, 41 et 61 -1995

Sources :
FISCHER Roger,
Les maisons paysannes du
Perche, Eyrolles, 1994

Région Centre, D.R.E., D.R.A.E.,
Étude de l'habitat rural de la
région Centre, 1980

■ Pierre blanche
■ Calcaire gris
ou jaune

GLOSSAIRE

Les définitions suivantes sont repérées en italique* dans les fiches.

Allège : pan de mur fermant l'embrasure d'une fenêtre entre le sol et l'appui.	Ferme : ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit.	Panne : pièce horizontale d'un versant de toit posée sur les arbalétriers et portant les chevrons.
Appareil : maçonnerie formée d'éléments posés et non jetés. Chaque élément est donc taillé pour occuper une place déterminée.	Frise : bande horizontale ayant vocation pour recevoir un décor. Par extension, suite d'ornements en bande horizontale.	Pied-droit ou Piedroit : montant portant le couverture de la baie.
Appui : surface horizontale inférieure d'une baie.	Guelle : pièce oblique de remplissage dans un pan de bois.	Poinçon : poteau d'une ferme joignant le milieu de l'entrait à la rencontre des arbalétriers.
Arbalétrier : pièce oblique de la ferme.	Harpe : superposition d'éléments dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues.	Poteau cornier (ou poteau d'angle) : poteau d'angle de deux murs de façade.
Architectonique : on dit d'un élément de façade qu'il est architectonique, lorsqu'il participe et constitue un élément caractéristique de la composition architecturale d'ensemble de l'édifice (baie, encadrement, corniche, etc...).	Hourdis/Hourder : maçonnerie légère garnissant une armature en pans de bois.	Poteau de décharge : pièce secondaire assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb qui a pour fonction de décharger la pièce supérieure sur la pièce inférieure.
Bahut : mur bas portant un pan de bois ou une grille.	Houteau : petite ouverture triangulaire dressée dans le plan de toiture.	Poteau de fond : poteau d'un pan de bois montant de fond en comble d'une seule pièce (poteaux porteurs des fermes de toitures).
Blocage : maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs jetés pêle-mêle dans un bain de mortier.	Linteau : bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant une face inférieure plane et dégagée.	Poteau de remplissage : poteau d'un pan de bois n'ayant qu'un rôle secondaire de remplissage ; il se distingue du potelet en ce qu'il a sensiblement la hauteur d'un étage.
Chaînage : système en pierre, en bois, en métal, noyé dans la maçonnerie pour éviter sa dislocation.	Lucarne : ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres.	Refend : mur de refend, mur porteur fondé et formant une division intérieure. Le mur de refend peut monter jusqu'au comble et se terminer par un pignon.
Chevêtre : pièce de bois horizontale assemblée entre deux solives ou entre deux murs en équerre, recevant des solives raccourcies pour ménager une trémie.	<ul style="list-style-type: none"> ● Lucarne à fronton (ou à pignon) : lucarne en façade dont le devant triangulaire évoque un pignon. ● Lucarne rampante : lucarne couverte par un appentis incliné dans le même sens que le versant du toit. ● Lucarne à la capucine : lucarne à croupe. 	Sablière : pièce horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci (sablière de toiture, sablière de plancher, de sol).
Chien assis : lucarne en charpente sur le versant, dont la face verticale est triangulaire.		Solives : pièces horizontales d'un plancher posées à distance régulière les unes des autres sur lesquelles on établit l'aire du parquet, du carrelage, etc...
Clin : planche à recouvrement partiel dans un revêtement extérieur.		Surcroît : partie supérieure des murs de façade dépassant du plancher des combles, destinée à accueillir la charpente.
Corniche : couronnement allongé d'une élévation formé de moulures en surplomb les unes sur les autres.		Tabatière : baie rectangulaire percée dans le plan d'un versant pour donner du jour à un comble, et fermée par un abattant vitré.
Décharge : pièce secondaire oblique assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb.	Modénature : effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration.	Trumeau : partie pleine d'un mur située entre deux ouvertures.
Écharpe : pièce diagonale de contreventement.	Pan de bois : ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan.	Véranda : mot issu du portugais "verandha" désignant une galerie couverte disposée autour de la maison. La signification actuelle désigne une pièce ou galerie en rez-de-chaussée, largement vitrée.
Encuvement : volume dégagé par le surcroît (voir plus loin).		
Entrait : pièce maîtresse horizontale d'une ferme dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers.		